

Deux exploitants individuels sur cinq vivent seuls ou uniquement avec leur conjoint

Solange RATTIN

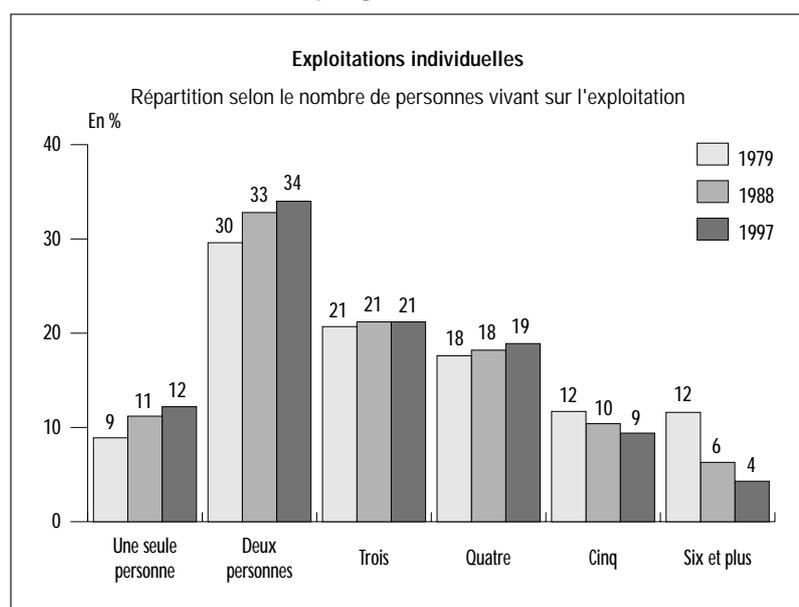
SCEES - Bureau de l'information statistique

La composition des ménages agricoles, comme celle de l'ensemble des ménages français, s'est modifiée au cours du temps : davantage de personnes seules, et moins d'enfants dans les familles. Toutefois, les ménages agricoles conservent encore leur spécificité. La décohabitation des générations, par exemple, n'est pas aussi rapide que dans les autres milieux. Les familles nucléaires, qui rassemblent parents et enfants célibataires, donc des personnes relativement jeunes, vivent sur les plus grandes exploitations.

Entre 1979 et 1997, le nombre d'exploitations et la population agricole familiale ont été divisés par deux. La baisse ne concerne que les exploitations individuelles. Ces dernières

regroupent 76 % de la population agricole familiale totale en 1997, contre 94 % vingt ans plus tôt. Les exploitations individuelles où vivent plus de quatre personnes ont régressé beaucoup plus vite que celles où l'exploitant vit seul ou seulement avec son conjoint. En 1997, près de la moitié des exploitations individuelles compte une ou deux personnes, contre 39 % en 1979 (graphique 1).

Graphique 1
Les familles restreintes progressent



Sources : AGRESTE - Recensements agricoles 1979 et 1988 (échantillons) et enquête structure 1997

Les familles agricoles conservent leur spécificité

La composition des ménages agricoles, comme celle de l'ensemble des ménages français, s'est sensiblement modifiée au cours du temps. En vingt ans, la part des familles agricoles conjugales, comme celle des chefs d'exploitation vivant seuls, a progressé, tandis que celle des familles complexes avec parents ou enfants mariés a diminué. La proportion de familles nucléaires – composées d'un couple avec enfant(s) – est plus stable, mais ces familles comptent en général moins d'enfants en bas âge. En revanche, sous l'effet de la prolongation des études et sans doute du chômage, la part des familles comprenant

un ou des enfants célibataires âgés de plus de vingt-cinq ans a augmenté. Les familles monoparentales sont peu nombreuses et leur part est relativement constante (encadré).

Ces évolutions sont comparables à celles qui sont observées dans l'ensemble de la population française. Mais, en structure, des différences existent : les personnes seules sont plus rares en agriculture, les ménages complexes plus nombreux. D'une part, en effet, les ménages français incluent les retraités, alors que les ménages agricoles sont essentiellement composés de personnes en âge d'activité. D'autre part, les trois quarts des Français vivent dans des unités urbaines, où les ménages ont des caractéristiques quelque peu différentes (encadré p. 48). De plus, même en milieu rural, il existe encore une spécificité de

la population agricole, où vie familiale et vie professionnelle ont tendance à s'imbriquer, bien que cette caractéristique s'atténue au fil du temps.

Ainsi, les ménages complexes avec parents sont plus fréquents lorsque le chef d'exploitation est jeune. L'ancien exploitant, jeune retraité ou préretraité, peut en effet continuer à vivre et travailler quelques années sur l'exploitation qu'il a cédée à son fils. Cette cohabitation s'est raréfiée au cours des vingt dernières années pour les chefs d'exploitation de moins de quarante ans qui vivent en couple, avec ou sans enfants. En 1997 (comme en 1988), 10 % des jeunes exploitants vivent au sein d'un ménage composé de leur conjoint, enfants et parents, contre 15 % en 1979. En revanche, les jeunes agriculteurs célibataires vivant avec leurs parents représentent une part croissante des ménages : 24 % des chefs d'exploitation de moins de quarante ans en 1997, contre 18 % en 1979 et 1988. En 1997, la moitié des familles complexes hébergeant des parents sont celles d'exploitants célibataires, contre 30 % en 1979 (graphique 2).

Les types de ménages dans les exploitations agricoles individuelles

Les recensements généraux de l'agriculture et les enquêtes sur la structure des exploitations agricoles, réalisés par le Scees, dénombrent tous les membres de la famille des chefs d'exploitation (un seul par exploitation) vivant et/ou travaillant sur les exploitations. Dans les exploitations individuelles, ces personnes, à de rares exceptions, partagent le logement du chef d'exploitation : elles constituent un « ménage ». Le chef d'exploitation et les membres de son ménage forment ainsi la « population agricole familiale ».

À l'inverse, les exploitations en société ne peuvent pas entrer dans ce schéma, les coexploitants et leur famille, même s'ils travaillent sur l'exploitation, pouvant avoir un logement distinct. Bien que le nombre d'exploitations sociétaires ait fortement progressé (109 000 en 1997, contre 71 000 en 1988 et 48 000 en 1979), les exploitations individuelles représentent encore 84 % de l'ensemble des exploitations agricoles et rassemblent 76 % de la population agricole familiale totale.

L'exploitation individuelle, considérée en tant que « ménage », peut abriter une ou plusieurs familles. Une famille comprend au moins deux personnes. Il s'agit soit d'un couple sans enfant (famille conjugale), soit d'un couple avec un ou plusieurs enfants (famille nucléaire), soit d'une personne sans conjoint avec enfants (famille monoparentale). Les couples sont des couples « de fait », que les conjoints soient mariés ou non. Par ailleurs, le terme « enfant » s'applique à des enfants célibataires, n'ayant eux-mêmes ni conjoint ni enfant, quel que soit leur âge. Les chefs d'exploitation vivant seuls constituent un ménage sans famille. Les ménages complexes comprennent plusieurs familles ou une famille vivant avec des personnes isolées (famille nucléaire et mère de l'un des conjoints par exemple).

Moins de veufs, davantage de célibataires

Le nombre d'hommes, chefs d'exploitation, vivant seuls a progressé lui aussi à tous les âges. En 1979, 30 % de ces hommes étaient âgés et veufs. En 1997, 13 % seulement des exploitants vivant seuls sont veufs, mais 68 % sont célibataires. Ces changements sont dus pour partie au rajeunissement relatif des chefs d'exploitation les plus âgés, sous l'effet des cessations d'activité plus précoces. Mais le célibat masculin agricole a toutefois progressé (encadré p. 49).

À l'inverse, la proportion d'agricultrices vivant seules a beaucoup chuté, surtout parmi les femmes de plus de cinquante-cinq ans : 17 % en 1997, contre 27 % en 1988 et 46 % en 1979. Nombre de ces femmes assurent la direction temporaire d'une exploitation, en remplacement de leur conjoint qui exerce à plein temps une profession non agricole ou qui ne peut prétendre au titre de « chef d'exploitation » du fait de sa condition de préretraité ou de retraité. Certaines évolutions démographiques sont ainsi amplifiées par le changement de comportement des agriculteurs, qui déclarent maintenant leur situation administrative réelle aux enquêteurs de la statistique agricole.

Par ailleurs, parmi les chefs d'exploitation individuelle, la proportion de femmes veuves a beaucoup baissé. Au-delà de cinquante-cinq ans, près de trois femmes sur quatre étaient veuves en 1979, moins d'une sur quatre l'est en 1997.

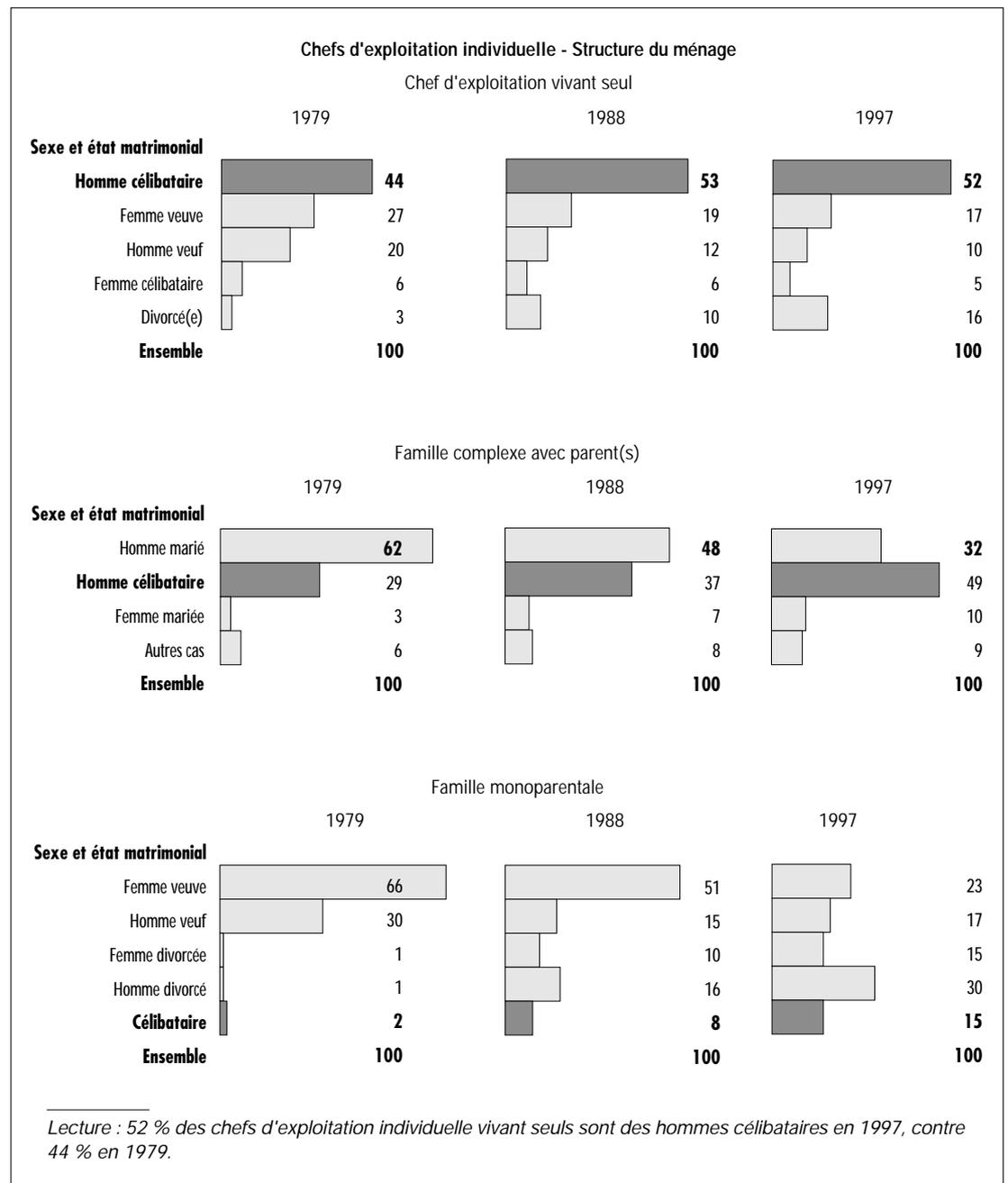
La structure des familles monoparentales a aussi évolué. Les veuves et leurs enfants en représentaient les deux tiers en 1979, moins

du quart en 1997. Par ailleurs, les chefs d'exploitation divorcés avec leurs enfants forment une part croissante des familles monoparentales depuis 1988, bien que le divorce en milieu agricole reste marginal. Moins de 3 % des exploitants individuels sont divorcés en 1997, contre 20 % de l'ensemble des Français âgés de vingt à cinquante-neuf ans en 1996.

Graphique 2

De plus en plus de chefs d'exploitation célibataires vivent seuls ou avec leurs parents

En %



Sources : AGRESTE - Recensements agricoles 1979 et 1988 (échantillons) et enquête structure 1997

Comme les autres ménages, les agriculteurs ont moins d'enfants

La proportion de familles nucléaires est globalement la même en 1997 qu'en 1979, bien qu'elle ait baissé dans les ménages de jeunes chefs d'exploitation. Plus souvent célibataires, les exploitants fondent aussi une famille plus tard. Par ailleurs, les enfants célibataires de moins de vingt-cinq ans vivant sur les exploitations sont moins nombreux : 1,8 par famille nucléaire en 1997 comme en 1988, contre 2,1 en 1979. Les enfants étant recensés uniquement s'ils vivent sur l'exploitation, cette baisse pourrait être imputée à une augmentation des départs de jeunes. Comme dans les autres milieux, ils quittent le foyer parental pour exercer un métier non agricole, même s'ils reviennent quelques années plus tard pour succéder à leurs parents. Toutefois, le nombre d'enfants dans les familles nucléaires agricoles diminue

aussi lorsque l'exploitant est jeune et que ses enfants n'ont pas atteint l'âge de vivre de façon indépendante hors du foyer familial : 2 enfants en moyenne en 1997, contre 2,1 en 1988 et 2,2 en 1979. Une part de plus en plus restreinte de ces familles compte trois enfants ou plus : 31 % en 1997, contre 36 % en 1988 et 45 % en 1979. Comme les autres ménages, les agriculteurs ont aujourd'hui moins d'enfants (tableau 1).

Le nombre d'enfants de la famille semble très lié à la profession principale de la mère, épouse du chef d'exploitation. En 1997, 34 % des familles nucléaires ont au moins trois enfants quand la mère est sans profession, 28 % quand sa profession est agricole, et 18 % quand elle exerce un métier hors agriculture. La situation de mère au foyer ou la plus grande disponibilité apportée par le travail agricole à domicile peuvent être cause ou effet de l'agrandissement des familles.

De plus en plus de Français vivent seuls

Près d'une résidence principale sur trois ne compte qu'un occupant en 1997. La progression du nombre de personnes vivant seules concerne surtout les jeunes adultes parisiens ou des capitales régionales. L'allongement de la durée de la vie provoque, en revanche, une augmentation du nombre de personnes âgées vivant en couple. Les personnes âgées isolées se trouvent surtout au centre du pays et en Bretagne. Le nombre de familles monoparentales progresse régulièrement. Les familles nucléaires traditionnelles, en régression entre 1982 et 1990, retrouvent un nouvel essor, bien que leur proportion soit toujours, en 1997, inférieure à celle des années soixante-dix. L'implantation de la

famille nucléaire dans le nord de la France est très ancienne : cette région a traditionnellement une natalité plus forte. À l'opposé, le Sud-Ouest est riche en ménages complexes. Bien que leur proportion soit en régression constante, le nombre de ménages complexes s'était accru entre 1982 et 1990. Ils comprenaient plus souvent des jeunes âgés de 25 ans ou plus, qui retardaient leur départ du foyer parental en raison de la prolongation des études d'une part, des difficultés rencontrées lors de la recherche du premier emploi d'autre part. Dans la dernière décennie, en revanche, le nombre de ces ménages complexes a considérablement chuté, confirmant la baisse accélérée de la cohabitation entre les générations.

Tableau
Structure familiale de l'ensemble des ménages en France

En %

Types de ménage	1968	1975	1982	1990	1997
Famille nucléaire ¹	36,0	36,6	36,1	32,9	34,5
Famille conjugale	21,1	22,3	23,2	23,7	26,6
Femme vivant seule	13,8	14,8	16,1	17,0	18,2
Homme vivant seul	6,5	7,4	8,5	10,1	11,8
Famille monoparentale	2,9	3,0	3,6	4,6	6,8
Ménage complexe	19,7	15,9	12,5	11,7	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre (en millier)	15 778	17 745	19 589	21 542	23 730

1. Couple avec enfant(s) de moins de 25 ans et célibataire(s).

Sources : INSEE - Recensements de la population et enquête sur l'emploi de 1997

Le milieu professionnel de la mère et les valeurs qui y sont attachées peuvent être aussi plus déterminants que ceux du père dans la composition des familles.

Les agriculteurs vivant seuls sont nombreux dans les élevages ovins-caprins. Généralement âgés, ils travaillent à temps partiel sur des exploitations de petite taille, qui leur procurent de faibles revenus. Les arboriculteurs

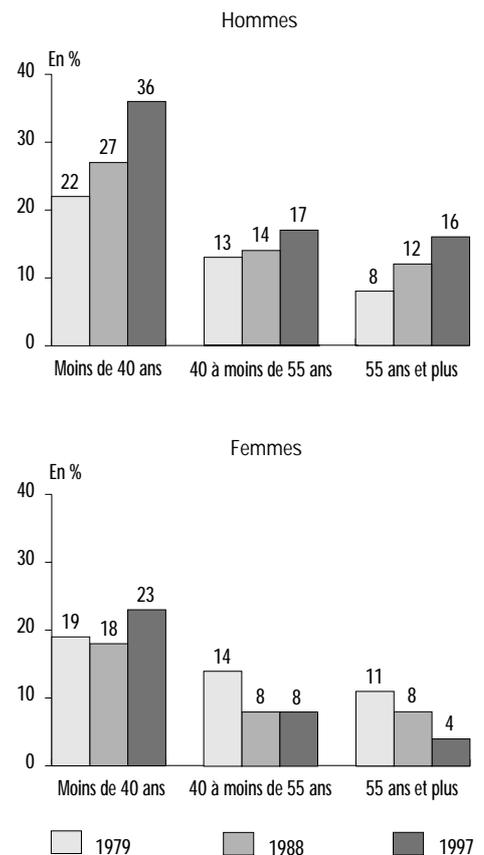
Des familles complexes dans les élevages bovins

Tous les types de ménage ne sont pas également représentés dans les différentes orientations technico-économiques des exploitations. Ainsi, un exploitant seul ne s'occupera pas d'un élevage bovin laitier, qui requiert un travail assidu et important. Plus d'un élevage bovin sur cinq est le siège d'une famille complexe, où le travail des parents vient s'ajouter à celui du chef d'exploitation et de sa famille. Ce type de ménage est encore plus fréquent dans les exploitations mixtes associant grandes cultures et élevage d'herbivores. En revanche, la cohabitation avec les enfants mariés est rare dans toutes les orientations. La proportion de ces ménages atteint 3 % dans les exploitations maraîchères, horticôles ou fruitières, qui nécessitent également une main-d'œuvre nombreuse, mais plus salariée que familiale.

Le célibat augmente pour les hommes

La proportion de célibataires parmi les hommes chefs d'exploitation individuelle a sensiblement augmenté au cours des vingt dernières années, quel que soit leur âge. Les exploitants vivent en couple plus tardivement, et d'autant qu'ils étaient aides familiaux avant de s'installer, ce qui est encore la situation de près de la moitié des jeunes. À l'inverse, le célibat des exploitantes, s'il progresse parmi les moins de quarante ans depuis 1988, diminue sensiblement pour les plus âgées.

Célibat¹ des chefs d'exploitation individuelle



1. Il s'agit d'un célibat de fait et non d'état civil. Dans les recensements agricoles et les enquêtes structure, les unions libres sont assimilées à des mariages. Sources : AGRESTE - Recensements agricoles 1979 et 1988 (échantillons) et enquête structure 1997

Tableau 1
La décohabitation des générations s'accroît

Chefs d'exploitation individuelle Structure du ménage	En %		
	1979	1988	1997
Famille nucléaire	37,7	37,3	36,1
Avec enfants ayant tous moins de 25 ans	33,5	32,4	30,5
1 seul enfant	10,9	11,0	9,5
2 enfants	11,1	12,7	13,5
3 enfants	6,6	6,4	6,0
4 enfants	3,0	1,7	1,2
5 enfants et plus	1,9	0,6	0,3
Avec enfant(s) célibataire(s) de 25 ans et plus	4,2	4,9	5,6
Ménage complexe	28,7	23,4	22,8
Dont avec parent(s)	19,2	16,1	16,4
Dont avec enfant(s) marié(s)	3,9	2,4	1,8
Dont avec colatéraux ou autre(s)	8,0	6,7	6,3
Famille conjugale	23,5	26,8	27,8
Chef d'exploitation vivant seul	8,9	11,2	12,2
Famille monoparentale	1,2	1,3	1,1
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre total (en millier)	1 215,0	946,6	570,6

Sources : AGRESTE - Recensements agricoles 1979 et 1988 (échantillons) et enquête structure 1997

et les viticulteurs produisant des vins courants vivent, eux aussi, souvent seuls (14 %) ou avec leur conjoint (37 %) ; mais la saisonnalité de leur production leur permet de recourir à une main-d'œuvre saisonnière d'appoint. Les familles conjugales sont généralement nombreuses dans les exploitations peu spécialisées de polyculture ou polyélevage. Les familles nucléaires ne sont majoritaires que dans les élevages de granivores, dirigés par de jeunes exploitants qui emploient des salariés permanents (graphique 3). C'est aussi dans ce type d'exploitation que les familles sont les plus grandes : 2,1 enfants en moyenne, contre 1,8 dans l'ensemble des familles nucléaires agricoles.

La répartition géographique des différents types de ménage d'exploitants individuels reflète celle des orientations d'exploitation d'une part, celle de la structure de l'ensemble de la population d'autre part. Les agriculteurs seuls sont nombreux en Provence-Alpes-Côte d'Azur (20 % dans les Alpes-Maritimes) ainsi qu'en Normandie et dans le Centre. Les familles conjugales se concentrent dans les mêmes régions : 41 % des exploitations du

Var, 38 % de celles de la Manche ou du Calvados. Les familles nucléaires sont nombreuses dans les régions septentrionales où la natalité est traditionnellement plus élevée (49 % des exploitations du Pas-de-Calais). À l'opposé, les familles complexes avec parents sont le privilège du Sud-Ouest, où la cohabitation des générations est aussi plus marquée dans tous les milieux sociaux. Elles représentent 40 % des exploitations dans les Landes et l'Aveyron (cartes 1).

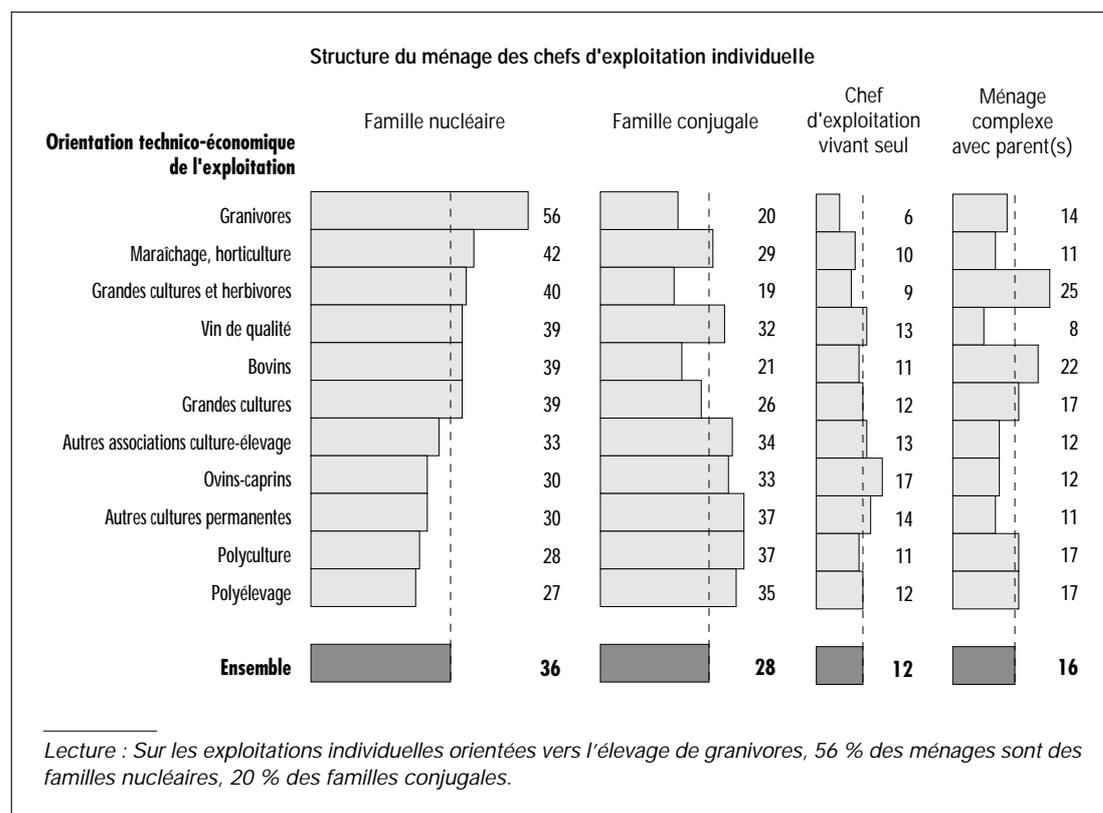
Dans la famille nucléaire, le conjoint participe à l'activité agricole

Les exploitations individuelles où vivent des familles nucléaires ont, en 1997, une dimension économique moyenne deux fois plus grande que les exploitations où l'agriculteur vit seul : 31 unités de dimension économique (UDE)¹ contre 14. Le même écart existe quant à la taille physique de l'exploitation : 42 hectares contre 22. Les grandes exploitations sont en effet plus fréquentes. La part de celles qui

1. Une UDE équivaut approximativement à 1,5 hectare équivalent-blé.

Graphique 3
Une majorité de familles nucléaires sur les élevages de granivores

En %



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

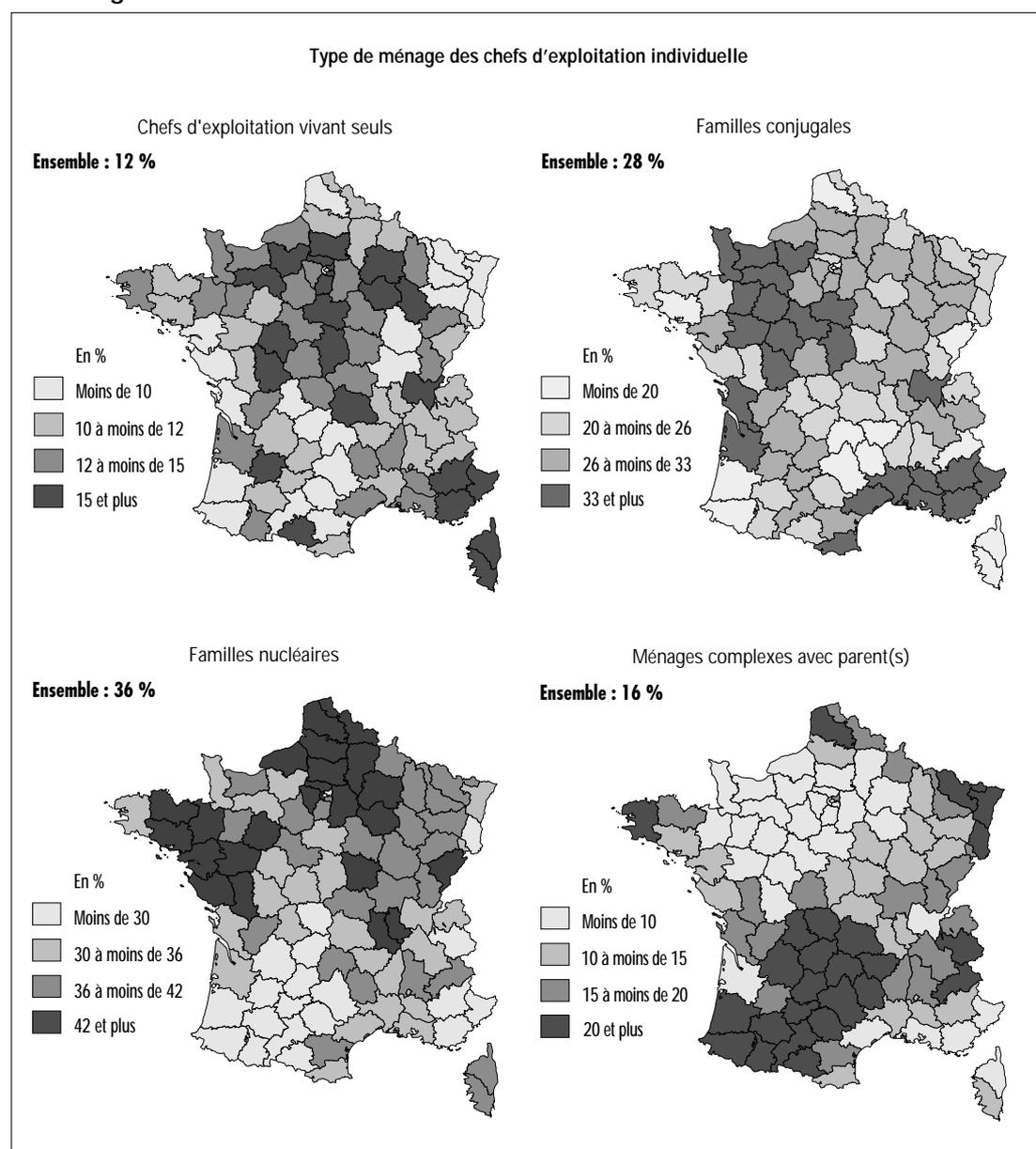
se sont agrandies entre 1995 et 1997 est, elle aussi, supérieure : 28 % contre 25 % de l'ensemble des exploitations individuelles (encadré p. 52).

En effet, les chefs d'exploitation vivant dans une famille nucléaire sont plus jeunes : 83 % ont moins de cinquante-cinq ans, contre 59 % de l'ensemble des exploitants individuels. La moitié d'entre eux a reçu une formation agricole adaptée à sa profession (contre 39 %). Leurs exploitations sont gérées de façon rationnelle et l'utilisation de moyens informatiques est plus répandue que dans les autres types de ménages (tableau 2).

Toutefois, les exploitations où vivent des familles nucléaires ne sont pas celles qui nécessitent la plus grande quantité totale de travail agricole. En 1997, un peu plus des deux tiers sont dites à « temps complet » c'est-à-dire que la quantité totale de travail fourni est au moins égale à celle effectuée par une personne occupée à plein temps pendant une année. Les trois quarts des exploitations où vivent des ménages complexes avec parents sont à temps complet (graphique 4).

Dans les familles nucléaires, trois conjoints sur cinq participent à l'activité agricole, soit beaucoup plus que dans les autres types de

Cartes 1
Davantage de cohabitation dans le Sud-Ouest



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Une majorité de familles nucléaires dans les sociétés unipersonnelles

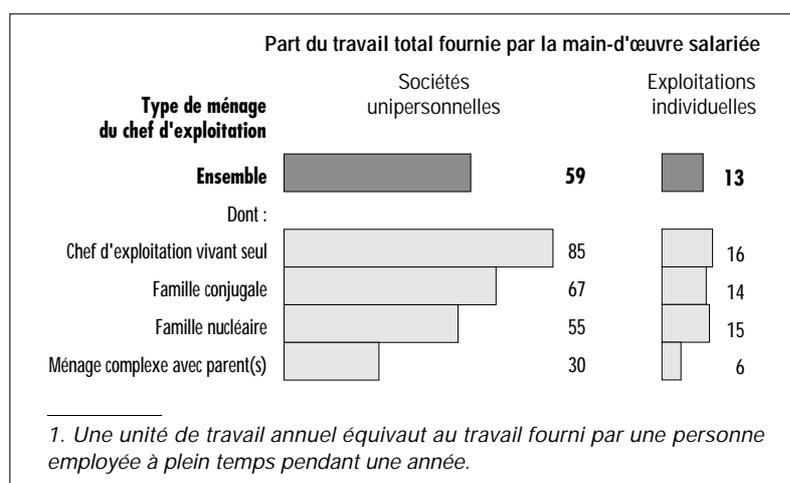
Les chefs d'exploitation à la tête de sociétés unipersonnelles n'ont aucun associé coexploitant. La structure de leur ménage est donc comparable à celle des exploitants individuels. Toutefois, les jeunes exploitants sont, en proportion, deux fois plus nombreux dans les sociétés unipersonnelles que dans les exploitations individuelles (41 % de chefs d'exploitation de moins de 40 ans contre 20 %). Les familles nucléaires y sont donc globalement prépondérantes (51 % contre 36 %), suivies des ménages complexes avec parents (20 % contre 16 %). Quel que soit l'âge de l'exploitant

en société unipersonnelle, les familles nucléaires sont toujours mieux représentées, au détriment des familles conjugales (11 % contre 28 %).

Les sociétés unipersonnelles sont en moyenne beaucoup plus grandes que les exploitations individuelles, tant en dimension économique (86 UDE contre 22) que physique (80 hectares contre 32). Elles requièrent donc une quantité de travail beaucoup plus importante (3,2 personnes équivalent plein temps contre 1,1) et recourent à des salariés qui assurent l'essentiel du travail (graphique).

Les salariés assurent 60 % du travail dans les sociétés unipersonnelles

En % du nombre d'UTA¹



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

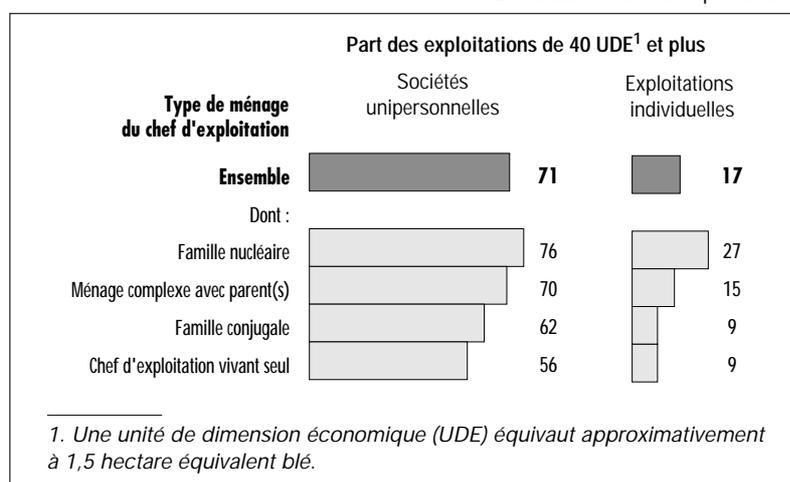
La structure des sociétés unipersonnelles, comme celle des exploitations individuelles, varie selon le type de ménage du chef d'exploitation. Les familles nucléaires vivent aussi sur les plus grandes unités, et les exploitants seuls sur les plus petites. Mais un exploitant qui vit seul dirige une grande unité six fois plus souvent s'il est en société unipersonnelle que s'il est exploitant individuel. Ce sont les chefs de société uni-

personnelle vivant seuls qui emploient le plus souvent des salariés permanents (53 %) et chaque employeur a en moyenne 5,6 salariés.

L'écart de taille entre société unipersonnelle et exploitation individuelle est encore plus important quand l'exploitant vit avec son seul conjoint. En revanche, cet écart est moindre pour les familles nucléaires (graphique).

70 % des sociétés unipersonnelles dépassent 40 UDE

En % du nombre d'exploitations



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

ménage avec conjoint. L'activité du conjoint et celle de l'exploitant sont complémentaires pour assurer le travail agricole nécessaire. Quand les chefs d'exploitation travaillent à plein temps, 70 % des conjoints ont une activité agricole et 19 % l'exercent aussi à plein temps. À l'opposé, si les exploitations sont petites et que l'agriculteur y consacre moins d'un mi-temps, 42 % seulement des conjoints y travaillent, le plus souvent moins d'un quart de temps.

Par ailleurs, la proportion de conjoints actifs agricoles a considérablement chuté en vingt ans, quel que soit le type de famille, mais particulièrement dans les plus jeunes, dont les familles nucléaires font partie. En 1997, dans les familles nucléaires, 61 % des conjoints travaillent sur les exploitations, contre 68 % en 1988 et 77 % en 1979. La chute est plus

grande encore pour les conjoints vivant dans des ménages complexes avec parents : 48 % d'entre eux sont actifs agricoles en 1997, contre 77 % en 1988 et 83 % en 1979. Les jeunes agriculteurs épousent de plus en plus des femmes issues de milieux non agricoles, qui conservent leur profession par la suite, comme cela se pratique dans les autres milieux. Autrefois, les épouses étaient plutôt filles d'agriculteurs. Aides familiales sur l'exploitation de leurs parents, elles conservaient ce statut sur l'exploitation de leur mari.

Les exploitations agricoles où vivent les parents de l'exploitant ou de son conjoint sont de taille moyenne, mais le travail agricole fourni est important et essentiellement assuré par l'exploitant et ses parents : 80 % des exploitants, plutôt jeunes, travaillent exclusivement

Tableau 2
Les plus grandes exploitations pour les familles nucléaires,
les plus petites pour les familles conjugales

En %

	Structure du ménage des chefs d'exploitation individuelle						
	Famille nucléaire	Famille mono-parentale	Ménage complexe avec parent(s)	Ménage complexe avec enfant(s) marié(s)	Chef d'exploitation vivant seul	Famille conjugale	Ensemble
Nombre (en millier)	206,1	6,5	93,8	10,1	69,6	158,6	570,6
Proportion d'exploitations							
de plus de 50 hectares	32	28	27	20	13	12	22
de 40 UDE et plus ¹	27	24	15	21	9	9	17
de moins de 5 hectares	21	27	12	30	44	50	31
de moins de 8 UDE	28	36	25	40	60	63	42
à temps complet ²	69	56	75	60	37	38	56
avec salariés permanents	9	13	4	8	5	4	6
avec salariés saisonniers	26	32	20	29	21	18	22
imposées au bénéfice réel	21	18	10	14	8	8	13
avec comptabilité de gestion	47	41	37	27	20	19	32
utilisant un microordinateur	16	11	9	10	4	4	9
Proportion de chefs d'exploitation							
de moins de 55 ans	83	86	87	31	43	24	59
avec formation agricole	52	37	55	22	30	20	39
travaillant à plein temps	57	48	62	33	35	25	45
doubles actifs ³	27	32	22	16	17	13	20
retraités	6	5	5	35	39	48	23
Part du travail agricole fourni par							
le chef d'exploitation	55	63	59	37	84	57	58
le conjoint	24	///	11	17	///	29	20
les aides familiaux	6	10	24	30	///	0	9
les salariés	15	27	6	16	16	14	13

1. Une unité de dimension économique (UDE) équivaut approximativement à 1,5 hectare équivalent-blé.

2. Le travail fourni à l'exploitation équivaut au moins à celui d'une personne occupée à plein temps pendant une année.

3. Exerçant une autre activité hors agriculture, à titre de profession principale ou secondaire.

Les chiffres grisés correspondent à des proportions supérieures à la moyenne.

Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

à la ferme et réalisent plus de la moitié du travail total.

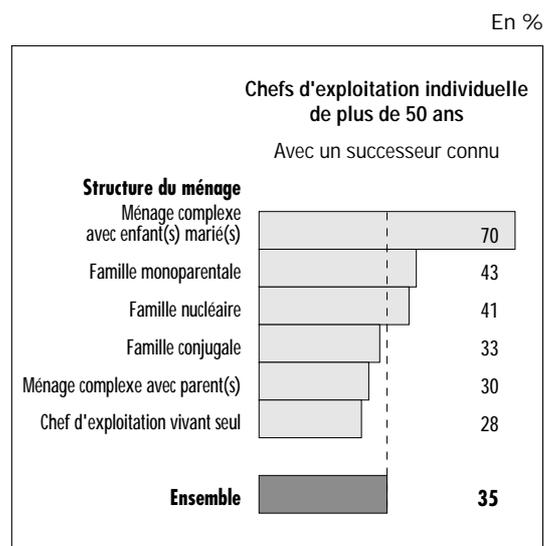
À l'opposé, les exploitations sièges de familles monoparentales, peu nombreuses, font souvent appel à des salariés, permanents ou saisonniers, qui effectuent plus du quart du travail total. Près de la moitié de ces exploitations sont dirigées par des femmes, qui travaillent beaucoup plus souvent à plein temps que les autres agricultrices. La dimension économique moyenne de ces exploitations est supérieure à celle de l'ensemble des exploitations individuelles.

Famille et succession

Les ménages complexes avec enfants mariés vivent sur des exploitations de taille relativement importante. Les chefs d'exploitation, assez âgés, n'effectuent qu'une faible part du travail total, qui est essentiellement fourni par les enfants – aides familiaux – et les salariés. Au-delà de cinquante ans, 70 % de ces exploitants déclarent avoir un successeur, contre 35 % seulement des exploitants individuels d'âge identique. Les enfants vivant et travaillant sur l'exploitation la reprendront quand le père cessera son activité (graphique 5).

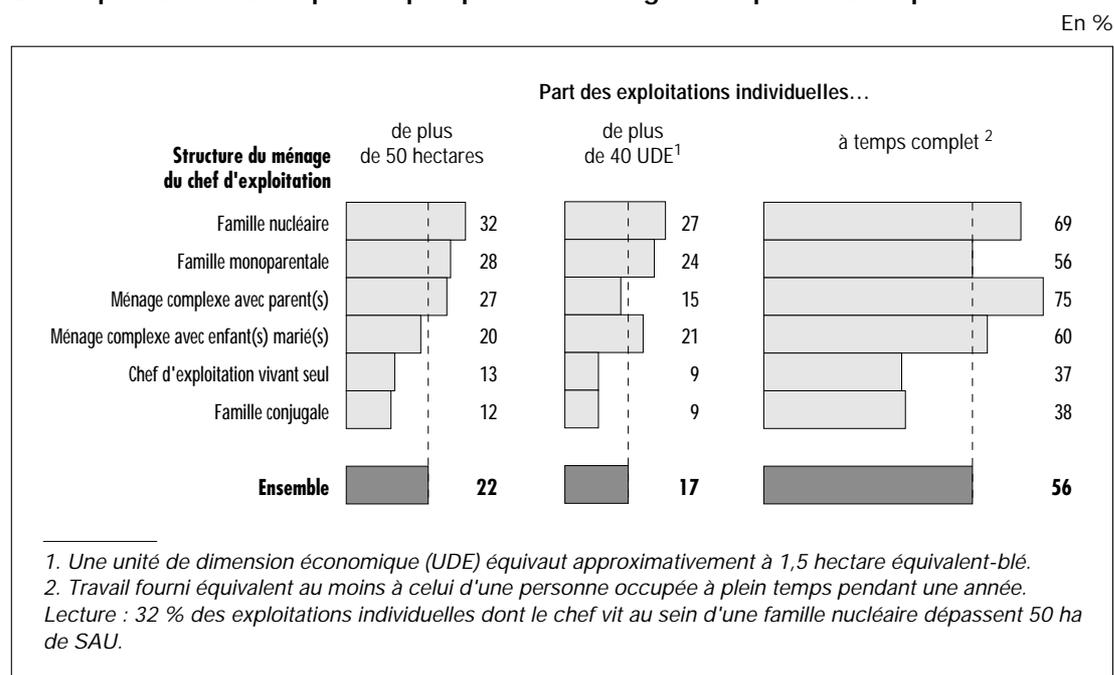
Les exploitants de plus de cinquante ans vivant seuls sont les plus nombreux à se déclarer sans successeur connu (72 %), suivis de ceux qui vivent avec leurs parents (70 %) ou seulement avec leur conjoint (67 %).

Graphique 5
Succession assurée pour les ménages complexes avec enfants mariés



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Graphique 4
Des exploitations à temps complet pour les ménages complexes avec parents



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Près du tiers de ces derniers sont, soit des femmes relativement âgées ayant succédé à leur mari retraité, soit des retraités ayant conservé une parcelle de subsistance dans les limites imposées par la loi. La majorité des exploitations ont en effet une superficie inférieure à 5 hectares, et plus de 60 % d'entre elles ont une dimension économique inférieure à 8 UDE, soit moins de 12 hectares équivalent-blé. Ces unités résultent d'une scission déjà effectuée, la majeure partie des terres ayant servi à installer un jeune ou à agrandir les exploitations voisines. Non viables, elles

ne seront pas reprises en tant que telles quand le chef d'exploitation cessera son activité. Les chefs d'exploitation vivant seuls dirigent également de petites unités et la moitié d'entre eux effectuent moins d'un mi-temps.

Si les exploitants de plus de cinquante ans vivant dans une famille nucléaire ne sont que 40 % à déclarer connaître leur successeur, c'est souvent parce qu'ils ignorent encore si l'un de leurs enfants reprendra la terre. Beaucoup, parmi les plus âgés, le pensent cependant.

Éléments bibliographiques

KERJOSSE R. et TAMBY I. (1999), « La situation démographique en 1996 ». INSEE - Résultats n° 653-654, *Démographie - Société* n° 70-71, avril.

CALLAIS M.-J. et RATTIN S. (1998), « 680 000 exploitations en 1997 ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 36, décembre.

RATTIN S. (1998), « Assujetties au bénéfice réel agricole, les grandes exploitations s'informent ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 27, mars.

RATTIN S. (1997), « Moins de couples chez les agriculteurs ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 26, décembre.

RATTIN S. (1997), « Le développement des formes sociétaires revalorise le métier d'agricultrice ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 21, septembre.

LAVERTU J. (1996), « La famille dans l'espace français ». INSEE - *Données Sociales*.

RATTIN S. (1994), « Une relève de plus en plus difficile à assurer ». AGRESTE - *Cahiers* n° 19, septembre.

RATTIN S. (1987), « Les types de familles agricoles en 1985 ». *Cahiers de statistique agricole* n° 4/6, juillet-août.